

NEOEN

Société anonyme au capital de 169.914.996 euros

Siège social : 6 rue Menars – 75002 Paris

RCS Paris 508 320 017

(la « Société »)

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2018

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de vous informer sur les attributions gratuites d'actions effectuées au cours de l'exercice 2018 par la Société au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société ou des sociétés du groupe Neoen (ci-après le « **Groupe Neoen** »).

Dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, nous vous rappelons que la Société a fait l'objet d'une transformation en société anonyme le 12 septembre 2018 et vous précisons par conséquent que le présent rapport couvre l'ensemble de l'exercice clos au 31 décembre 2018, en ce compris la période du 1^{er} janvier 2018 au 12 septembre 2018 pendant laquelle la Société était une société par actions simplifiée (SAS).

Par ailleurs, il est précisé qu'un regroupement d'actions à raison de deux actions anciennes pour une action nouvelle a été décidé lors de l'assemblée générale de la Société du 12 septembre 2018 et a été mis en œuvre le 1^{er} octobre 2018, portant ainsi la valeur nominale unitaire par action de 1 euro à 2 euros. En conséquence, les montants précisés ci-après tiennent compte du regroupement d'actions intervenu le 1^{er} octobre 2018.

Au cours de l'exercice 2018, le Président¹ de la Société sous son ancienne forme de SAS a procédé à quatre attributions d'actions gratuites au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société et du groupe Neoen comme suit :

¹ Les attributions gratuites d'actions effectuées au cours de l'exercice 2018, objets du présent rapport l'ont été antérieurement à la transformation de la Société en société anonyme. Par conséquent, l'organe ayant procédé aux attributions, sur délégation de l'assemblée générale des associés, était le Président.

	Plan 2018	Plan 2018	Plan 2018	Plan 2018	Valeur des actions attribuées
Date de l'Assemblée générale	4/07/2018	29/05/2018	23/02/2018	23/02/2018	-
Date de la décision d'attribution du Président	5/07/2018	30/05/2018	9/04/2018	23/02/2018	-
Nombre total d'actions attribuées gratuitement, dont le nombre attribuées à:	570.644	107.500	2.500	106.054	7.866.980 euros
<i>Xavier Barbaro, Président-Directeur Général</i>	105.000	-	-	24.269	1.292.690 euros
Date d'acquisition des actions	6/10/2020	30/05/2021	9/04/2020	23/02/2019	-
Date de fin de période de conservation	-	-	9/04/2021	23/02/2020	-

Conditions et critères d'attribution définitive

Le transfert de la propriété des actions est soumis au maintien par le bénéficiaire, jusqu'à l'issue de la période d'acquisition, de sa situation de salarié au sein de la Société ou de sociétés dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenues, directement ou indirectement par la Société, tels que visés à l'article L.225-197-2 1° du Code de commerce ou de mandataire social de la Société.

Le 23 février 2019, le Président-directeur général, agissant sur délégation de pouvoirs du Conseil d'administration de la Société en date du 21 décembre 2018, a constaté l'expiration de la période d'acquisition des actions attribuées gratuitement par le Président de la Société (sous son ancienne forme de SAS) le 23 février 2018, le respect des conditions et critères d'attribution fixés par le plan d'attribution gratuite d'actions en date du 23 février 2018 et décidé l'attribution définitive de 106.108 actions existantes² auto-détenues par la Société au 22 février 2019, acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions mis en place au sein de la Société, soit 24.269 actions de la Société au profit de Monsieur Xavier Barbaro, Président-directeur général de la Société et 81.839 actions de la Société au profit de 17 salariés de la Société.

Dispositions propres à la conservation de ses actions par le Président-directeur général

Monsieur Xavier Barbaro a une obligation de conservation des actions attribuées gratuitement à hauteur de 20% des actions attribuées, jusqu'à la fin de son mandat de directeur général de la Société.

² Le Conseil d'administration de la Société a décidé lors de sa séance du 21 décembre 2018, que les actions devant être livrées aux bénéficiaires au titre dudit plan à la date d'attribution définitive, seront des actions existantes de la Société.

Les caractéristiques des plans d’actions gratuites de la Société en cours (c’est-à-dire dont la période d’acquisition et/ou de conservation est en cours) au 31 mars 2019, sont décrites en Annexe 1 du présent rapport.

Actions gratuites attribuées en 2018 au Président-directeur général, Monsieur Xavier Barbaro

	Nombre d’actions gratuites attribuées	Valeur des actions (en euros)	Date de la décision d’attribution
Actions gratuites attribuées durant l’exercice à Monsieur Xavier Barbaro par la Société et par les sociétés qui lui sont liées à raison du mandat qu’il exerce dans la Société	24.269	242.690 euros	23 février 2018
	105.000	1.050.000 euros	5 juillet 2018
Actions gratuites attribuées durant l’exercice à Monsieur Xavier Barbaro par les sociétés contrôlées au sens de l’article L. 233-16 du Code de commerce à raison des mandats qu’il y exerce	N/A	N/A	N/A

Actions gratuites attribuées en 2018 aux 10 salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d’actions attribuées a été le plus élevé

	Nombre d’actions gratuites attribuées	Valeur des actions (en euros)	Date de la décision d’attribution
Actions gratuites attribuées durant l’exercice 2018 par Neoen et par les sociétés qui lui sont liées aux 10 salariés de Neoen non mandataires sociaux dont le nombre d’actions attribuées a été le plus élevé, dans les conditions prévues à l’article L. 225-197-2 du Code de commerce	420.517	4.205.170	Les 23 février, 30 mai et 5 juillet 2018

Actions gratuites attribuées en 2018 par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés à des salariés de la Société

	Nombre d’actions gratuites attribuées	Nombre des salariés bénéficiaires des actions gratuites attribuées	Valeur des actions (en euros)	Date de la décision d’attribution
Actions gratuites attribuées durant l’exercice par la Société et par les sociétés qui lui sont liées à des salariés bénéficiaires	81.785	17	817.850 euros	23 février 2018
	2.500	1	25.000 euros	9 avril 2018
	107.500	15	1.075.000 euros	30 mai 2018
	465.644	38	4.656.440 euros	5 juillet 2018

Annexe 1 - Plans d'actions gratuites en cours au 31 mars 2019 au sein de la Société

	Plan 2018	Plan 2018	Plan 2018
Date de l'Assemblée générale	4/07/2018	29/05/2018	23/02/2018
Date de la décision d'attribution du Président	5/07/2018	30/05/2018	9/04/2018
Nombre total d'actions attribuées gratuitement, dont le nombre attribuées à:	570.644	107.500	2.500
<i>Xavier Barbaro, Président-Directeur Général</i>	105.000	-	-
Date d'acquisition des actions	6/10/2020	30/05/2021	9/04/2020
Date de fin de période de conservation	-	-	9/04/2021
Nombre d'actions acquises au 31 mars 2019	0	0	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes au 31 mars 2019	570.644	107.500	2.500